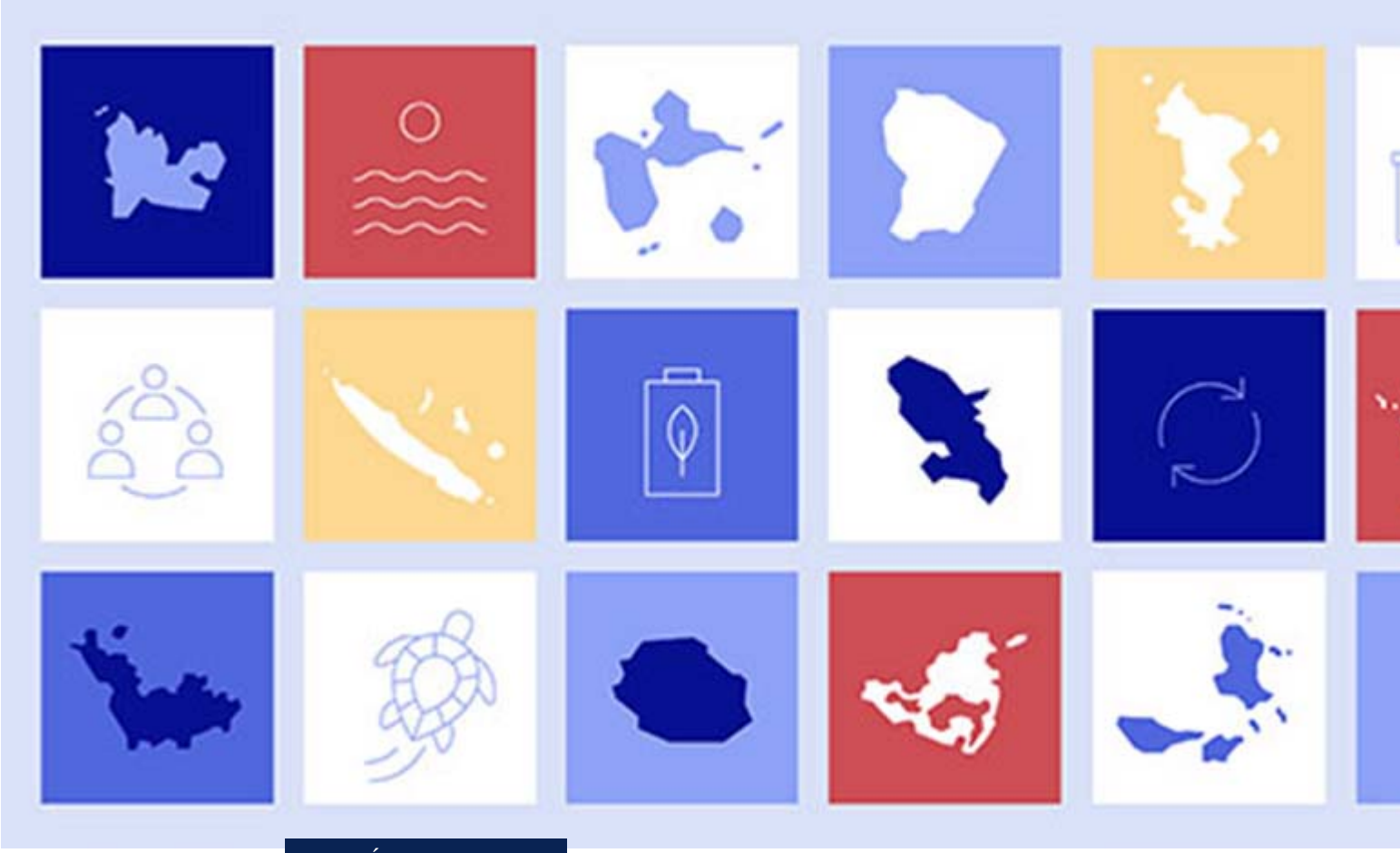
Plan de relance en Outre-mer : séance plénière du CESE

MERCREDI 9 FÉVRIER



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 09/02/2022

Saisine liée : AVIS DE SUITE - PLAN DE RELANCE ET DÉCLINAISON TERRITORIALE DANS LES OUTRE-MER

Formation de travail liée : DÉLÉGATION AUX OUTRE-MER

Dans son avis Plan de relance et sa déclinaison territoriale dans les Outre-mer de janvier 2021, le CESE avait appelé à une réelle territorialisation via des plans de relance dotés chacun de budgets dédiés et servant de déclencheurs à de véritables transformations économiques, sociales et environnementales.
Un an après, dans son avis de suite, le CESE dresse un bilan du plan et de sa mise en oeuvre dans les territoires.

1, 890 milliard d'euros, c'est le montant du Plan de relance en Outre-mer, dont près de 45 % sont engagés pour la territorialisation (853 millions d'euros -chiffres de la DGOM- fin nov. 2021).

A mi-parcours de ce plan de relance, le CESE a souhaité faire le point sur sa réelle mise en oeuvre et sur la prise en compte des préconisations de son premier avis.

Le CESE fait de nombreux constats dont un enchevêtrement de mesures qui au final ne répondent pas de manière satisfaisante

aux territoires et qui laissent des exécutifs et des entreprises face à des difficultés sans solutions.

A la base de ces dysfonctionnements :
- la non prise en compte des besoins des territoires
- les sentiments de défiance et d'abandon chez un grand nombre d'ultramarins.

Comment répondre aux problématiques structurelles de ces territoires ? Quelle dynamique insuffler pour une meilleure concertation dans la gouvernance ? Comment améliorer la cohésion sociale ?

Inès Bouchaut-Choisy (Groupe Outre-mer) et **Olivier Mugnier** (groupe de la Coopération) présenteront au nom de la **Délégation aux Outre-mer** présidée par **Eric Leung Sam Fong** le projet d'avis et le soumettront au vote à la séance plénière du **mercredi 9 février à 14h30.**

© - copyright CESE - Novembre 2026